

LA CROIX-ROUGE ET LA CONVENTION DE GENÈVE PENDANT LA
GUERRE RUSSO-JAPONAISE

(Suite)¹.

La guerre russo-japonaise, commencée le 27 janvier (9 février) 1904, a démontré une fois de plus l'importance du travail préparatoire de la Croix-Rouge et la nécessité d'une large organisation de l'assistance volontaire, agissant d'un commun accord avec le gouvernement belligérant.

Dans le courant de la première année de la guerre, la population de la Russie a donné à la Croix-Rouge, pour l'œuvre de secours aux blessés et aux malades, environ 67 millions de francs en espèces et une multitude de dons en nature, sans parler d'une part importante de travail personnel. Le ministère de la guerre s'était engagé à payer fr. 1 65 par journée de malade passée dans les établissements de la Croix-Rouge. Les municipalités, les autorités provinciales, les sociétés et les particuliers assignèrent, en faveur de l'œuvre de secours aux blessés, des sommes considérables qui atteignirent plusieurs millions.

Mais, si la mission philanthropique de la Croix-Rouge était unanimement reconnue, la Société russe de la Croix-Rouge, en tant qu'institution centrale appelée à grouper les efforts et à concentrer les ressources de la population civile, rencontrait dans le public une certaine défaveur. « La Croix-Rouge, lisons-nous dans le rapport du 29 août 1904, a été l'objet d'une certaine défiance de la part du public. Il s'est créé autour de son administration et de son personnel une foule de légendes sans aucun fondement réel »². Malheureusement, certains faits indéniables autant que regrettables avaient contribué à propager ces légendes.

L'expérience de la guerre russo-turque était restée vaine : la

¹ Voy. T. XXXVI, p. 270 et T. XXXVII, p. 43. Le présent article est consacré à l'activité de la Croix-Rouge pendant la guerre russo-japonaise, mais c'est surtout de la Croix-Rouge russe qu'il sera question, les documents détaillés relatifs à la Croix-Rouge japonaise n'étant pas encore parvenus.

² Voy. T. XXXVI, p. 49 et rapport de la Commission exécutive de la Société russe de la Croix-Rouge (1904).

Société russe de la Croix-Rouge, au lieu de se renouveler et de se fortifier par un contact plus intime avec la société civile, s'était de plus en plus pétrifiée dans ses formes bureaucratiques.

Elle se rapprochait peu à peu du type de ces institutions officielles de bienfaisance qui servent d'abri à des personnalités plus désireuses de recevoir des récompenses honorifiques ou pécuniaires que de les mériter par leurs actes. C'était là l'origine des « légendes » mentionnées dans le rapport. La Société russe n'était plus ce qu'elle était il y a un quart de siècle. Le sentiment de la solidarité et des devoirs qui en dérivent l'avait pénétrée profondément. Si, lors de la guerre russo-turque, Serge Botkine avait pu noter, comme un symptôme de progrès social, le don de plusieurs millions de roubles fait par les municipalités des deux capitales, il aurait pu constater un nouveau pas en avant dans le désir exprimé maintenant par les donateurs de prendre une part active à l'organisation des secours. La Société russe de la Croix-Rouge n'avait su ni grouper autour d'elle les bonnes volontés et les forces de la population, ni inspirer par sa propre activité une confiance absolue dans ses aptitudes à remplir la tâche de secours aux blessés. Il en résulta naturellement une tendance chez les donateurs les plus importants à se mettre eux-mêmes à l'œuvre sur le théâtre de la guerre.

Cependant, l'œuvre de secours aux blessés était inabordable sans l'obtention des privilèges conférés à la Société russe de la Croix-Rouge (transport du personnel et des bagages, port de l'insigne assurant la circulation libre sur le terrain des opérations militaires, rapports avec l'autorité militaire, etc.). C'est pourquoi toutes les organisations particulières furent obligées de se ranger sous le drapeau de la Croix-Rouge. Il faut rendre cette justice à la Direction générale de cette société, qu'elle n'usa qu'avec le plus grand tact de sa situation privilégiée. La Commission exécutive déclara nettement qu'elle ne demandait aux organisations particulières qu'une chose, à savoir : de s'entendre avec elle sur le choix du mode d'activité et de diriger les efforts sur les points où les renseignements du Bureau central constateraient les besoins les plus pressants. En outre, en vertu du règlement de campagne, toutes les organisations particulières sont subordonnées sur le théâtre des hostilités au délégué général de la Croix-Rouge. Mais

dans les limites du mode d'activité choisi, chaque institution particulière dirigeait elle-même son travail et disposait de ses propres ressources. C'est ainsi que nous verrons fonctionner en Extrême-Orient, simultanément avec la Croix-Rouge, des organismes indépendants tels que ceux des Zemstvos, de la noblesse, de la municipalité de Moscou, etc., dont l'initiative et l'indépendance intéressées étaient complètement assurées.

Comme en 1877-1878, l'activité de la Croix-Rouge a été dirigée par la Commission exécutive, à laquelle a été adjoint un bureau spécial pour les renseignements concernant les prisonniers de guerre (règlement du 13 mai 1904). La composition de cette Commission exécutive se distinguait, du reste, de sa devancière, par le fait que, sous l'influence du séparatisme, on y avait appelé, en dehors des membres de la Direction générale, des représentants des organisations particulières. Ces derniers formaient un comité de surveillance qui assistait, avec voix délibérative aux séances de la Commission exécutive. Ce comité avait en outre le droit de présenter des propositions, de reviser tous les comptes de la Croix-Rouge et de surveiller, au moyen de ses délégués, l'activité de la Société de la Croix-Rouge sur le théâtre de la guerre. Cette activité avait pour organes principaux les cinq délégués-généraux établis chacun dans un rayon déterminé¹. Une organisation spéciale fut créée pour le transport des blessés.

Au 1^{er} janvier 1905, le personnel fonctionnant dans les quatre secteurs (non compris celui de Port-Arthur dont la situation exceptionnelle ne permettait pas un recensement régulier) se composait de 3301 personnes. En outre, on disposait d'une réserve de 1560 personnes, dont 187 médecins. Pour avoir le chiffre exact des personnes travaillant sous le drapeau de la Croix-Rouge à l'œuvre de secours aux blessés, il faudrait ajouter à ces chiffres le personnel employé à Port-Arthur, les 750 sœurs de charité occupées dans les hôpitaux militaires, et enfin le nombre considérable de ceux qui, répandus dans tout l'empire, travaillaient sous une forme quelconque à l'œuvre de secours, par exemple, toutes les personnes qui ont contribué à l'hospitalisation des malades dans des maisons privées.

¹ Pour le détail de ces secteurs, nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit dans le *Bulletin*, T. XXXVI, p. 55.

Les mauvaises dispositions à l'égard de la Croix-Rouge, résultat regrettable des fautes de l'organisation antérieure, étaient si fortement enracinées, qu'après un an et demi de guerre avec le Japon, la presse continuait encore sa campagne de critique contre la Société, contribuant ainsi, d'une manière déplorable, à la diminution des offrandes volontaires en faveur des militaires blessés et malades.

Cependant, ces attaques étaient loin d'être toujours justifiées. L'examen des résultats obtenus par la Croix-Rouge et le témoignage des personnes compétentes qui ont pu observer sur place son activité me permettent d'affirmer nettement que dans la majorité des cas les serviteurs de la Croix-Rouge ont tenu hautement le drapeau confié à leurs mains ¹.

L'activité de la Croix-Rouge débuta le 12 avril 1904. Au 23 mai, elle compte dans le rayon de l'armée active 18 hôpitaux, et 3535 lits et 12 colonnes volantes. Au 1^{er} juin, le nombre des lits dépasse 5000. A la fin de l'année 1904, la Croix-Rouge présente 64 ambulances, 12035 lits, 7 stations médicales et d'approvisionnement, lui appartenant en propre, 21 stations semblables orga-

¹ Il serait injuste de passer sous silence les services universellement reconnus du comte J.-J. Worontzof-Dachkof, président de la Commission exécutive. C'est à son initiative qu'on doit l'introduction dans les affaires de la Croix-Rouge d'une publicité étendue et de la coopération de toutes les classes de la société.

« Si l'on veut se placer uniquement au point de vue critique, écrit le prince Lvof, il est facile de signaler des fautes et du désordre, mais tout cela disparaît devant l'activité ardente du personnel. L'ensemble de l'œuvre fait évanouir les mesquines divergences ». *Journal de la Commission exécutive*, octobre 1904, p. 28.

Le prince Dolgorouky dit à son tour : « La défaveur témoignée par la société russe au personnel de la Croix-Rouge n'est nullement justifiée par les résultats obtenus et peut seulement s'appliquer à l'esprit bureaucratique qui a régné jusqu'à présent dans l'administration de la Société russe de la Croix-Rouge » (Rousskya Vidomosti, 17 février 1905. — M. Némirovitch-Dantchenko, faisant allusion aux préjugés qu'il nourrissait d'abord contre la Croix-Rouge, écrit : « Ici, sur les champs de bataille, je suis amené à rétracter tout ce que j'avais avancé autrefois dans des conversations particulières. Que serions-nous devenus sans l'aide dévouée de la Croix-Rouge ? Les gens qui ont porté son brassard pendant cette guerre, auront le droit de porter haut la tête : ils ont rempli avec honneur leur sainte tâche. » *La Parole russe*, 18 juillet 1904.

nisées par les zemstros, 20 colonnes volantes, 3 colonnes de désinfection, 2 services bactériologiques, 3 services dentaires. En laissant hors de compte le secteur de Port-Arthur, nous trouvons un total au 1^{er} janvier 1905 de 158 ambulances et 27914 lits. Du début de la guerre à cette même date, la Croix-Rouge a, à son actif, 2,890,738 journées de malades.

Un des domaines où les secours dus à l'initiative privée ont rencontré les plus sérieuses difficultés est celui du transport des blessés. Cette branche de l'œuvre de secours s'est trouvée, comme dans les guerres précédentes, inadéquate aux besoins. On eut sans cesse à constater l'insuffisance des véhicules, le nombre trop faible du personnel employé à relever les soldats tombés et à les conduire aux ambulances, le manque de moyens de soulager les souffrances pendant le transport. Après le combat de Turentchen, des hommes grièvement atteints durent faire à pieds plusieurs dizaines de kilomètres pour arriver aux ambulances. La marche, si pénible qu'elle put être, leur paraissait pourtant préférable aux souffrances endurées sur les charrettes de l'intendance. La Commission exécutive et la Municipalité de Moscou s'occupèrent spécialement de l'acquisition d'un grand nombre de véhicules, civières à roues, arbas chinoises, voitures spéciales, etc., et les sommes dépensées de ce chef dépassent 350,000 francs.

On organisa, pour la période de la navigation sur les fleuves, un service de transport des blessés au moyen de barques, remorquées par des vapeurs. L'aménagement de 14 de ces barques ne fut terminé qu'au 24 juillet. Elles servirent à évacuer, dans la période très courte qui restait avant la congélation des fleuves, 2664 malades. Les difficultés de cette navigation, causées surtout par des bas-fonds, des rapides, l'insuffisance des vapeurs, leur trop fort tirant d'eau, etc., déterminèrent l'administration à transformer ces barques en hôpitaux flottants. Sous cette forme, elles rendirent des services, principalement après la bataille de Lao-Yang, et hospitalisèrent 7324 malades formant un total de 123,000 journées.

Le transport des blessés sur les voies ferrées a laissé beaucoup à désirer. La Croix Rouge avait organisé quatre trains sanitaires qui furent remis au mois de mai à la disposition de l'autorité militaire. Mais le nombre beaucoup trop restreint de ces trains sanitaires nécessita l'emploi, pour l'évacuation du chiffre considérable

de blessés, de wagons de marchandises, aménagés tant bien que mal et désignés dans la pratique sous le nom de *teplouchki*¹. Après la bataille de Lao-Yang, il fallut même se servir de wagons plate-formes. Dans ces conditions si défavorables, les institutions de la Croix-Rouge firent cependant tout leur possible pour adoucir la pénible situation des blessés. Elles fournirent en abondance à ces trains des matelas, des paillasses, des couvertures, des coussins, des oreillers, du linge, des vêtements, de la vaisselle, des médicaments et même des instruments de chirurgie. La marche des trains sur la ligne était forcément très irrégulière. Il arrivait parfois qu'on restait cinq jours pour parcourir 500 kilomètres. De très longs arrêts avaient lieu en rase campagne, loin de tout point de ravitaillement. Pour parer à cette difficulté, la Commission exécutive organisa deux types de wagons auxiliaires ; le wagon-magasin et le wagon-cuisine. Ce dernier était, en outre, muni d'une pharmacie et d'instruments de chirurgie.

Chaque convoi de blessés comprenait un wagon-cuisine et un wagon-magasin. L'expérience a prouvé que cette organisation donnait d'excellents résultats.

Pour fournir en route du linge propre aux blessés, des blanchisseries furent installées à Irkoutzk, Atchinsk, Taïga, Tomsk, Kargate, Omsk et Tchéliabinsk². Sur certains points du trajet on avait organisé des bains-étouves à l'usage des blessés. Certaines stations furent pourvues de grands dépôts de vivres et d'objets de pansement. On construisit aussi un certain nombre de baraques, destinées à abriter provisoirement ceux des blessés qui ne pouvaient pas continuer immédiatement leur route. Enfin, à partir de la fin de l'année 1904, fonctionna à Kharbin un vaste dépôt de *triage* où les malades étaient hospitalisés, examinés, soignés avant d'être dirigés sur le lieu de leur internement.

Une question aussi importante que compliquée était celle de la fourniture de l'immense quantité de matériel nécessaire soit par les services hospitaliers, soit par les services de transport des blessés. On la résolut par la création de tout un réseau de dépôts échelonnés d'un bout à l'autre de l'Empire et concourant tous à assurer le

¹ L'aménagement de ces wagons se composait surtout de bancs-couchettes et d'un poêle qui leur valut ce surnom de chauffoirs (*teplouchki*).

² Voy. T. XXXVI, p. 70.

ravitaillement sur les points où le défaut de matériel se faisait sentir. C'est dans ce domaine que l'initiative privée, sur les indications de la Croix-Rouge, apporta le concours le plus actif et le plus précieux. Cette tâche, cependant, ne s'accomplit pas sans encombre. Trois mois après le début de la guerre, les dépôts de matériel ne fonctionnaient pas encore. Le délégué de la ville de Moscou télégraphiait au mois de mai que le linge manquait dans les hôpitaux et qu'il en fallait expédier en abondance.

Une des causes principales de ce retard dans le fonctionnement des dépôts est la difficulté des transports. En temps de guerre, alors que toutes les lignes sont accaparées par le transport des troupes et du matériel militaire, assurer l'expédition, à travers toute la Sibérie jusqu'en Extrême-Orient, de colis nombreux et pressés devenait presque une impossibilité. L'administration des chemins de fer ne pouvait absolument pas garantir la régularité des expéditions. La Croix-Rouge, qui, en 1904, expédia 2167 wagons de marchandises, organisa un service spécial de « conducteurs » chargés d'accompagner les colis pendant tout le trajet. Un bureau des transports, créé par la Commission exécutive à St-Pétersbourg, eut à s'occuper spécialement des rapports avec l'administration des chemins de fer. Grâce à cet ensemble de mesures, on parvint à créer des dépôts centraux, des dépôts de triage, des dépôts temporaires dans un grand nombre de localités. Pour assurer le ravitaillement des ambulances de la Croix-Rouge, que la marche de l'armée obligeait à changer souvent de résidence, on créa des wagons-dépôts qui rendirent aussi de réels services.

Sans entrer ici dans tout le détail d'une activité aussi vaste que compliquée, nous mentionnerons brièvement un certain nombre de domaines où l'action de la bienfaisance privée, sous la direction de la Croix-Rouge, s'exerça de la manière la plus intense et la plus utile. Ce genre de services auxiliaires joue un rôle considérable dans la bonne marche de l'œuvre et exige un personnel capable et dévoué. La recherche et la location des locaux propres à installer les ambulances, l'aménagement du logement du personnel, le service du chauffage, de l'éclairage, l'approvisionnement d'eau et de glace, l'installation de machines frigorifiques, de buanderies, l'organisation de la partie économique de chaque institution, les rapports avec le personnel, les marchés à conclure, les fournisseurs à sur-

veiller, voilà quelques-unes des branches du travail indispensable au bon fonctionnement de l'œuvre de secours aux blessés¹. A cette œuvre collective prirent part non seulement les organisations de la Croix-Rouge, mais bon nombre d'institutions publiques ou privées, le bureau d'émigration, les comités de la Bourse, les administrations de chemin de fer, des sociétés et des particuliers.

Considéré au point de vue général, l'état sanitaire de l'armée russe, en 1904, a pu passer pour bon. Mais, à certains moments, la situation des blessés a laissé passablement à désirer. Dans les batailles modernes, les pertes sont si nombreuses et si rapides, que le soin des blessés exige, dans un temps donné, une tension d'efforts considérable. Il faut donc rendre pleine et entière justice à l'énergie, à la bonne volonté, au dévouement des collaborateurs de la Croix-Rouge, mais, en même temps, il est bon de s'arrêter sur les points de leur œuvre où des modifications auraient contribué à obtenir de meilleurs résultats.

Tout ce que nous avons exposé jusqu'à présent de l'histoire de la Croix-Rouge tend à démontrer que les bons résultats de son activité dépendent de trois facteurs principaux :

- 1° le degré de préparation antérieure aux hostilités ;
- 2° les rapports avec l'autorité militaire ;
- 3° le degré de développement de l'organisation de secours.

Nous reprendrons chacun de ces points en les appliquant aux événements de 1904-1905.

1° La Société russe de la Croix-Rouge avait plusieurs fois affirmé que le travail qu'elle exécutait en temps de paix et qui consistait à secourir la population civile et à remédier aux calamités générales, lui servait de préparation suffisante à son activité future en temps de guerre. Dans son rapport du 19 août 1904, la Commission exécutive attribue à ces travaux de bienfaisance publique, le succès de l'organisation des premières colonnes sanitaires, envoyées en Extrême-Orient. Mais, dans ce même rapport, nous lisons que « la Croix-Rouge russe s'est heurtée à des difficultés auxquelles elle n'était point préparée ». Et, en effet, il est impossible de considérer l'œuvre accomplie sur le terrain social, en temps de paix,

¹ Au 1^{er} décembre 1904, la Société russe de la Croix-Rouge avait acheté 4 millions de kilogrammes de farines, 500,000 boîtes de conserves, autant de boîtes de lait stérilisé ou condensé, etc., etc.

comme une préparation suffisante à l'activité compliquée et intense de la période des hostilités. Si la Croix-Rouge russe avait consacré les années de paix à des recherches, à des essais, à des exercices, la Commission exécutive n'aurait pas eu, en 1904, à examiner différents types de machines et d'appareils, à faire des commandes tardives et parfois inutiles et à décider des questions de principe. Elle aurait pu créer d'avance un type de barque commode et pratique pour le transport par eau des blessés ; elle aurait pu avoir sous la main le matériel nécessaire aux dépôts d'Extrême-Orient ; elle aurait pu fournir des instructions précises et détaillées aux institutions et aux particuliers disposés à travailler à l'œuvre de secours ; elle aurait pu, dans la Sibérie et dans l'Extrême-Orient, s'assurer la collaboration de la population sédentaire...

2^o La question des rapports avec l'autorité militaire est aussi d'une grave importance. La Croix-Rouge ne peut donner à son activité une direction précise et utile qu'en sachant exactement ce qu'attend d'elle l'administration médicale-militaire. La Société russe de la Croix-Rouge n'était pas fixée sur cette question. C'est seulement au fur et à mesure des opérations militaires qu'elle se rendit compte des intentions de l'autorité militaire. Cette incertitude dans les rapports entre l'administration officielle et l'activité sociale a pour cause une organisation défectueuse du service médico-militaire.

Une institution particulière qui n'a pas sa sphère d'activité nettement déterminée, est forcément conduite à disperser ses efforts et ses ressources. C'est ce qui arriva à la Croix-Rouge russe. En outre une délimitation vague des droits réciproques amène des conflits, et ce cas se présenta à plusieurs reprises pendant la dernière campagne. C'est probablement ce qui décida la Commission chargée de développer l'organisation de la Croix-Rouge à prendre la résolution suivante (4/17 février 1905) : « Elucider autant que possible les rapports de l'autorité militaire avec la Croix-Rouge, en ce qui concerne le travail sanitaire sur le théâtre de la guerre, sans exclure, néanmoins, pour la Croix-Rouge, la possibilité de sortir, en cas de nécessité, des limites fixées. »

C'est ainsi qu'en Russie, la Croix-Rouge aboutissait aux mêmes conclusions qu'en Occident, à la nécessité d'une réglementation plus précise de son activité ! Il est vrai qu'en 1870-1871, même

dans le camp allemand, où l'autorité militaire avait été à la hauteur de sa tâche médico-sanitaire, l'œuvre privée des secours aux blessés, si bien « réglementée » qu'elle fût, s'était trouvée « dans la nécessité de sortir des limites fixées. » Mais ces cas exceptionnels ne se produisaient que lorsque l'intérêt des blessés et des malades exigeait telles mesures qui n'étaient pas prises par l'autorité militaire. La Croix-Rouge ne perdra jamais sa raison d'être, tant qu'il ne sera pas prouvé que toutes les mesures officielles sont prises pour assurer le soulagement, le confort et la guérison des blessés et des malades en temps de guerre.

3^e La qualité la plus précieuse de l'initiative privée, dans l'œuvre de secours, est son indépendance qui lui permet d'étendre son activité à mesure que croissent les besoins. La réglementation ne doit pas être un affaiblissement de l'individualisme, mais, au contraire, une concentration de l'énergie, en vue du but à atteindre.

L'histoire des comités du type de 1863 avait mis en avant la question de l'association de ces comités sous la direction de la Croix-Rouge. Bien que dans les campagnes de 1866 et de 1870, l'œuvre de secours aux blessés ne fût pas entièrement concentrée dans les mains de ces comités, l'expérience avait démontré que les résultats les plus favorables étaient obtenus par les associations groupées autour du drapeau de la Croix-Rouge. Cette concentration avait en outre l'avantage de permettre la préparation suivie en temps de paix, et d'assurer les rapports précis avec l'autorité militaire, deux conditions indispensables pour le succès de l'œuvre et présentées au plus haut point par la Croix-Rouge.

En 1904, si cette concentration existait en Russie de *jure*, elle était *de facto* très faible. Chacune des institutions travaillant nominale-ment sous le drapeau de la Croix-Rouge déterminait elle-même la forme et le mode de son activité, sans beaucoup se soucier de l'ensemble de l'œuvre. L'unité d'efforts était pourtant nécessaire. « Il importait de subordonner les volontés particulières à l'acceptation du devoir général » dont la Croix-Rouge restait le représentant reconnu. Si une certaine décentralisation s'impose dans le régime intérieur de l'œuvre, la concentration des efforts n'en demeure pas moins désirable, et sa nécessité se fit sentir dès les premiers pas. Le comité spécial de la Grande-Duchesse Elisabeth Féodorovna est un premier effort pour grouper toutes les

œuvres particulières de Moscou en faveur des blessés et des malades. C'est aussi en vue de relier les œuvres particulières que la Commission exécutive appela dans son sein des représentants de toutes les organisations provinciales. Il se produisit, pendant la campagne 1904-1905, un double mouvement : création spontanée d'organisations particulières issues de l'initiative privée, et, en second lieu, réunion plus ou moins complète, plus ou moins rapide, de ces institutions sous le drapeau de la Croix-Rouge.

Prof. BOGAÏEWSKY.

(traduit par F. Thormeyer).

SAXE

LA SOCIÉTÉ SAXONNE EN 1903 ET 1904.

L'assemblée générale de la Société de la Croix-Rouge pour le royaume de Saxe a, dans son assemblée du 9 décembre 1905, entendu le rapport de son Comité-directeur sur l'activité sociale pendant les deux derniers exercices 1903 et 1904.

La Société n'ayant pas d'activité extérieure qui frappe les yeux du public, le recrutement de nouveaux adhérents ne peut se faire que par l'action personnelle des membres. Il est indispensable que ce recrutement ait lieu pour permettre à la Société de fournir le personnel sur lequel compte l'armée nationale. Grâce à la Société militaire de Saxe, elle a pu s'assurer le nombre de brancardiers voulu, mais il lui manque encore des infirmiers. Les infirmières de profession sont en revanche à peu près en nombre suffisant.

Tout le matériel de lazaret appartenant à la Société, qui est conservé dans le dépôt de Loschwitz et qui comprend une voiture de malades et une voiture de matériel, a été soumis à une revision minutieuse. La baraque Döcker, qui avait été endommagée en 1901 par une tempête, a été réparée et remise en état.

L'accord entre la Société de la Croix-Rouge et l'Albertverein,